

*Initiatives ministérielles*

êtes vraiment «dans les patates», parce qu'on n'a pas le droit à la propriété intellectuelle absolue. On n'a pas de droit absolu là-dessus et surtout quand cela touche les médicaments. Le système actuel fonctionne très bien, il fonctionne sans problème. Et on n'a pas besoin de donner un cadeau de milliards de dollars à des compagnies pharmaceutiques.

Pour conclure, j'aimerais bien ajouter une chose. Je devrais connaître l'importance de la propriété intellectuelle, parce que je suis écrivain et en tant que tel, j'ai écrit 64 livres. Une chose dont vous n'êtes pas au courant, c'est qu'au moment où vous écrivez des livres, vous n'avez pas le pouvoir absolu de propriété intellectuelle là-dessus. Il y a un programme canadien et un programme québécois qui permettent aux gens de copier vos livres et vous recevez des redevances là-dessus. Alors il faut comprendre qu'on peut avoir un régime mixte dans lequel on peut protéger les gens, les écrivains autant que les gens qui sont malades. C'est pour cela que je suis contre le projet de loi C-91.

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le temps de parole du député est écoulé.

• (1640)

**L'hon. Pierre Blais (ministre de la Consommation et des Affaires commerciales et ministre d'État (Agriculture)):** Monsieur le Président, je voudrais mentionner quelques autres points, surtout lorsque j'écoute le député dire que le système fonctionne actuellement très bien. Je ne peux pas accepter cela, puisque les députés d'en face disent qu'il y a eu une explosion des prix et quoi encore. Le système fonctionne bien ou il ne fonctionne pas. On ne peut pas avoir les deux. Décidez-vous!

[Français]

Je voudrais revenir sur quelques points, monsieur le Président. On parle de promesses d'investissements. Les rumeurs, ou les mauvaises langues, voient déjà mon collègue comme maire de Montréal. . .

**Une voix:** Bonne chance!

**M. Blais:** On lui prête l'intention de se présenter à la mairie de Montréal. Les investissements d'un milliard de dollars, qu'il est en mesure de voir dans sa propre voiture lorsqu'il retourne chez lui à Montréal, il est en mesure de les voir de ses propres yeux. Les 2 400 emplois qui ont été créés à Montréal, à Toronto; les 85 millions qui sont dépensés dans les centres universitaires de recherche, en Alberta, en Colombie-Britannique, bientôt en Nouvelle-Écosse, et ailleurs au pays, ce sont des choses très concrètes. La moitié des jobs dont il parle, des emplois créés, sont dans la haute technologie. Ce sont des choses qu'il devrait être en mesure de constater.

Il y a un élément en particulier qu'il a mentionné et sur lequel j'aimerais peut-être revenir. Est-ce qu'il est en mesure de reconnaître que le prix des médicaments, dont nous sommes responsables, car il a régulièrement tendance à confondre la responsabilité fédérale et provinciale, mais est-ce que mon collègue serait prêt à reconnaître que le prix des médicaments brevetés, nous en sommes responsables au niveau manufacturier, mais que le prix de détail dépend des provinces? Il pourrait peut-être parler à son collègue, M. Bob Rae, le premier ministre de la province de l'Ontario, et les deux autres premiers ministres provinciaux, dont l'un en Colombie-Britannique, leur demander d'intervenir pour ainsi éviter que ces gens-là tolèrent qu'un médicament comme le Vasotec subisse une augmentation de 13 p. 100, non pas au niveau du prix du manufacturier mais au prix de détail. Le prix de détail dépend des provinces. Peut-être que vous pourriez en discuter avec M. Rae et lui dire qu'il devrait intervenir. Au niveau du prix de détail, le fédéral ne peut pas intervenir. Voilà un premier élément.

Un deuxième élément, et là j'aimerais que le député me réponde là-dessus. Est-ce que le député est au courant que le prix des médicaments brevetés ne représente que 3 p. 100; sur 100 p. 100, on retranche 3 p. 100. Le pourcentage de 3 p. 100, c'est cela les médicaments brevetés. J'ai une petite fille, monsieur le Président, et elle est haute comme cela. Quand je lui dis que 100 c'est cela, et que 3 c'est cela, elle comprend ce que cela veut dire. J'espère que mon collègue pourrait comprendre que ça ne peut pas entraîner une augmentation exagérée du prix des médicaments puisque ça ne touche que 3 p. 100. Alors j'aimerais que mon collègue réponde à ces éléments-là, et peut-être nous mentionner aussi le nom de ces fameux médicaments qu'il a en main, parce que j'imagine qu'il a dû avoir le temps d'y jeter un coup d'oeil, afin que l'on puisse vérifier ces choses qu'il a mentionnées depuis le début.

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je pourrais peut-être demander aux autres députés de vous poser des questions, et je les interromprai tous en même temps.

**M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le Président, j'ai suivi le débat avec intérêt et, alors qu'il tire à sa fin, je suis frappé par les déclarations les plus outrancières faites par les députés de la majorité, alors que nous devrions faire preuve d'un grand calme.

Cette mesure m'inquiète. En tant que président des affaires sociales et de président du caucus de l'Ouest, je remarque que l'on utilise encore le développement régional comme bâton. La crainte du chômage est utilisée contre les Canadiens, tout comme la promesse d'emplois que nous ne verrons jamais.